

# Jeunes & Entreprises

MAI 2014

Un an d'action  
des grandes  
entreprises  
en faveur des  
jeunes



Les grandes entreprises de l'Afep ont lancé le 21 mars 2013 l'initiative "Jeunes & Entreprises" pour renforcer les actions en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes. Cette initiative multiforme n'est pas une charte de plus mais une dynamique renouvelée au service d'une ambition commune des grandes entreprises. Les entreprises ont conçu et réalisé des actions qui permettent à des jeunes d'être mieux formés, d'être plus compétents, d'être mieux orientés pour trouver leur place dans le monde du travail.

Au travers des actions conduites par les entreprises engagées, une ambition commune a germé pour développer ensemble, dès 2014 et dans les années à venir, des projets collectifs qui bénéficieront du réseau des grandes entreprises. Les entreprises se sont particulièrement mobilisées sur l'emploi des jeunes formés en alternance, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires et l'engagement de solidarité des collaborateurs envers les jeunes.

## Embaucher davantage de jeunes alternants

Mode privilégié de formation des jeunes souhaitant s'insérer sur le marché du travail, l'alternance est également pour les entreprises un mode privilégié de recrutement. Trop longtemps axée sur le seul nombre de contrats en alternance - avec le quota d'apprentis en particulier - la vision de l'alternance doit évoluer pour favoriser l'embauche des jeunes.

C'est dans cette perspective, et pour la développer, que les entreprises engagées travaillent sur la qualité du suivi des jeunes, la formation des tuteurs et la création de véritables communautés d'alternants. L'enjeu est de taille : les entreprises sont mobilisées pour que les jeunes qu'elles ont formés dans le cadre des contrats en alternance trouvent des emplois durables. L'embauche des alternants formés dans les grandes entreprises peut intervenir dans l'entreprise ou le groupe qui les a formés, mais aussi chez l'un de ses partenaires, notamment les PME, qui interviennent dans le même écosystème. C'est pour mettre toutes les chances du côté des jeunes que les entreprises ont travaillé à la mise en place d'un portail de valorisation des profils des jeunes alternants en vue de leur embauche.

- **Les entreprises sont déjà fortement mobilisées pour accueillir les jeunes, en particulier en alternance**

L'effort global des grandes entreprises pour accueillir des jeunes (en stages, VIE, alternance, CDD et CDI) est substantiel.

Sur un panel d'une vingtaine d'entreprises de tous secteurs d'activité ce sont **plus de 32 000 jeunes** qui sont accueillis et formés en alternance.

- **Les entreprises s'engagent à accroître la part des alternants embauchés à l'issue de leur contrat**

- Des taux de transformation en forte progression : Au travers d'engagements sur les **taux de transformation** des contrats en alternance en emplois durables pouvant aller **jusqu'à 50 %** (par exemple BNP Paribas, Carrefour, Castorama), les entreprises de l'Afep ouvrent la voie à une nouvelle dynamique d'emploi pour les jeunes issus de l'alternance.
- Le lancement du portail "Alternance vers l'emploi" : Les entreprises sont mobilisées pour transformer les contrats en alternance des jeunes qu'elles ont formés en emplois durables. Grâce au lancement d'un portail innovant "Alternance vers l'emploi", accessible sur [www.engagement-jeunes.com](http://www.engagement-jeunes.com), les jeunes qui ont bénéficié d'une expérience formatrice par l'alternance dans un grand groupe vont pouvoir poster leur CV dans une base visible par d'autres recruteurs potentiels (autres grands groupes, PME innovantes...) et pourront consulter des offres d'emploi et y postuler. Les entreprises

utilisatrices de ce portail disposeront de profils de jeunes bien formés qu'elles pourront recruter.

Plus de 20 entreprises ont déjà rejoint ce portail : Siemens, Air Liquide, AXA, BricoDépôt, Carrefour, Castorama, Cofely, Danone, Eiffage, Faurecia, Groupe BPCE, HSBC, Michelin, Orange, Philips, Saint-Gobain, Solvay, Spie, Pricewaterhousecoopers, Swiss Life, Valeo, Zodiac Aerospace.

Dans le cadre d'un **partenariat avec l'association Pacte PME** les 11 000 PME et ETI fournisseurs des 60 grands groupes qui y sont engagés pour renforcer leur écosystème, auront également accès à ce portail.

- Les entreprises veulent gagner en qualité dans le suivi des alternants :

Des communautés d'alternants sont créées (Brico Dépôt, BNP Paribas, Carrefour, GDF Suez, Nestlé, Siemens) et le nombre de tuteurs formés est de plus en plus important (518 en 2013 pour Veolia sur 4000 tuteurs formés depuis 2006, 140 nouveaux tuteurs formés en 2013 chez BNP Paribas).

## Accompagner les jeunes de l'université vers l'emploi : "Booster : des talents universitaires pour l'entreprise"

Plusieurs secteurs d'activités, dans lesquels les grandes entreprises interviennent, souffrent de manques de compétences. A l'inverse, de nombreux étudiants ne trouvent pas de débouchés malgré des parcours dans l'enseignement supérieur souvent méritoires.

Des solutions peuvent être trouvées à cette inadéquation persistante. C'est l'ambition des entreprises engagées pour bâtir un parcours d'accompagnement pour des jeunes diplômés de l'université au travers notamment du programme "Booster : des talents universitaires pour l'entreprise".

Lancé sous le patronage de la secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ce programme propose à des étudiants d'intégrer un processus d'accompagnement destiné à favoriser leur insertion professionnelle : faire comprendre aux étudiants universitaires sélectionnés les attendus de l'entreprise, et aider celle-ci à intégrer ces profils de façon pérenne est l'objectif de Booster.

Air Liquide, BNP Paribas, Groupe BPCE, Capgemini, GDF Suez, Manpower, Sanofi et Scor se sont lancés dès le 11 mars 2014 dans une phase pilote en partenariat avec les universités Aix-Marseille, Paris Est Créteil, Pierre et Marie Curie et Sorbonne Nouvelle, en vue d'accompagner une centaine d'étudiants. En 2015, l'objectif est d'accompagner 1000 étudiants vers l'emploi.

## Encourager l'engagement de solidarité des salariés auprès des jeunes

Les grandes entreprises offrent, plus que d'autres, des espaces pour la solidarité active : les salariés qui veulent se mobiliser pour aider les jeunes sont encouragés. L'Afep promeut le travail des associations investies dans l'accompagnement des jeunes et encourage au développement de nouveaux partenariats entre les entreprises et ces associations pour permettre l'engagement des collaborateurs. Les collaborateurs ou anciens collaborateurs sont nombreux à vouloir aider les jeunes à développer leurs capacités, à poursuivre avec sens de l'effort leur scolarité et leurs études supérieures, à trouver un débouché à leurs aspirations professionnelles.

- Promouvoir les partenariats avec des associations investies dans l'accompagnement des jeunes : l'Afep promeut les partenariats avec des associations investies dans l'accompagnement des jeunes au travers d'un guide pratique et opérationnel consultable sur [www.afep.com](http://www.afep.com).
- Favoriser l'engagement des collaborateurs en faveur des jeunes :
  - de nouvelles perspectives de partenariats associatifs : de nouveaux partenariats vont voir le jour et ceux existants sont renforcés (AXA, Solvay pour un nouveau partenariat avec "Nos quartiers ont des talents", Société Générale et Carrefour pour renforcer le partenariat existant, Safran avec "Frateli " pour augmenter le nombre de salariés parrains, Thales et Renault avec "Elles bougent"...).

- ouvrir l'entreprise aux jeunes en impliquant les salariés : rendre l'entreprise accessible aux jeunes est un objectif qui peut être atteint par la rencontre directe avec les collaborateurs. L'expérience de ces derniers permet de montrer aux jeunes la potentialité de l'entreprise, de ses métiers et les perspectives qu'elle peut offrir. Les entreprises mobilisent leurs collaborateurs pour aller à la rencontre des jeunes (visites de chantiers, visites d'usines, stages de découverte, aide à la rédaction de CV, présentation des métiers, aide à l'orientation...).

Ces actions directes des entreprises s'ajoutent à celles déjà initiées ou amplifiées dans le cadre de programmes comme "Ma caméra chez les Pros" pour faire connaître des métiers au travers de court-métrages réalisés par les jeunes (Brico Dépôt, GDF Suez, Safran, Sanofi, Veolia...).

Les salariés des grandes entreprises sont aussi un bon vecteur de rapprochement entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise. Les actions que les entreprises développent avec leurs salariés pour accueillir des enseignants et des classes sur leurs sites favorisent une dynamique de compréhension mutuelle plus forte.

L'ensemble des actions des entreprises est consultable sur [www.afep.com](http://www.afep.com).

### Contact presse :

Carina Alfonso Martin / 06 74 53 55 26 / [c.alfonsomartin@afep.com](mailto:c.alfonsomartin@afep.com)